



Distribution: générale

Date: 18 août 2017

Original: anglais

Point 7 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2017/7-A/5/DRAFT

Questions opérationnelles

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>)

Projet de plan stratégique de pays — République kirghize (2018–2022)

Durée	1 ^{er} janvier 2018–31 décembre 2022
Coût total pour le PAM	59 254 332 dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes*	2A

* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Résumé

La République kirghize poursuit son développement économique, social et humain depuis dix ans, mais des difficultés subsistent pour ce qui est de la réalisation du Programme 2030 et des objectifs de développement durable, en particulier le deuxième, qui a pour finalité d'éliminer la faim. Parmi les problèmes figurent les taux de malnutrition chronique élevés, les carences en micronutriments, la pauvreté, l'accès limité à la nourriture et à l'emploi, la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles et au changement climatique, les inégalités entre les sexes et les perspectives limitées pour les petits exploitants.

Les priorités fixées en avril 2017 lors de la réunion du Conseil national pour le développement durable dans le cadre de la définition de la "vision 2040" pour le pays sont notamment l'amélioration de l'agriculture, l'offre de possibilités de développement aux petits exploitants et la mise en place de centres de logistique et de traitement, l'accent étant mis sur la consolidation des liens entre l'accès économique, la sécurité alimentaire et la résilience face aux chocs dans le cadre d'une approche systémique de la conception des objectifs et des résultats stratégiques à court, moyen et long termes.

L'examen stratégique national de la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition mené en 2017¹ a mis en évidence les lacunes et les perspectives concernant l'objectif de développement

¹ Institut national des études stratégiques de la République kirghize. 2017. *National Strategic Review: Food Security Governance Review*. Bichkek.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Hadi
Directeur régional
Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et
Asie centrale
courriel: muhannad.hadi@wfp.org

M. A. Bagnoli
Directeur de pays désigné
courriel: andrea.bagnoli@wfp.org

durable 2. Lors d'un atelier multisectoriel organisé en mars 2017, les priorités des partenaires gouvernementaux ont été examinées et les possibilités d'appui par le PAM convenues.

Le plan stratégique de pays (2018–2022) concorde avec les priorités du Gouvernement: il s'attaque aux lacunes et aux difficultés et garantira le transfert des connaissances dans le cadre de quatre effets directs stratégiques:

- Effet direct stratégique 1: Tous les enfants en âge d'aller à l'école primaire en République kirghize ont accès toute l'année à une alimentation saine, suffisante et nutritive (résultat stratégique 1).
- Effet direct stratégique 2: Les moyens d'existence et la résilience face aux chocs des petits exploitants vulnérables en situation d'insécurité alimentaire, en particulier des femmes, vivant dans les régions vulnérables de la République kirghize s'améliorent, ce qui permet de subvenir toute l'année aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (résultat stratégique 3).
- Effet direct stratégique 3: Les systèmes alimentaires des communautés exposées à l'insécurité alimentaire dans les zones vulnérables au changement climatique s'améliorent et ces communautés sont plus résilientes face aux chocs toute l'année (résultat stratégique 4).
- Effet direct stratégique 4: D'ici à 2030, les institutions gouvernementales aussi bien au niveau central que décentralisé ont des capacités renforcées pour gérer de manière intégrée la sécurité alimentaire et la nutrition (résultat stratégique 5).

Le plan stratégique de pays consolide le rôle du PAM en tant que partenaire du Gouvernement en complétant ses programmes axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition et en facilitant le développement et le transfert des connaissances. Ce plan contribuera à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie nationale de développement durable et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2018–2022) ainsi qu'à la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17. Il est conforme aux résultats stratégiques 1, 3, 4 et 5 du PAM.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la République kirghize (2018–2022) (WFP/EB.2/2017/7-A/5/DRAFT), pour un coût total pour le PAM de 59 254 332 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. La République kirghize est classée 120^{ème} sur 188 pays selon l'indice de développement humain de 2016², et dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure selon le classement de la Banque mondiale de 2014³. L'insécurité alimentaire et la malnutrition qui vont de pair avec la pauvreté chronique, les risques climatiques et environnementaux, les inégalités entre les sexes, les écarts de développement économique entre régions et la dépendance à l'égard des envois de fonds constituent des obstacles majeurs.
2. La pauvreté est le principal facteur à l'origine de l'insécurité alimentaire. Un quart de la population vit en dessous du seuil de pauvreté national, et les ménages pauvres ont peu accès à une alimentation suffisante, saine et nutritive. Les plus nécessiteux d'entre eux consacrent l'essentiel de leur budget à l'achat de nourriture⁴ et ont recours à des mécanismes de survie préjudiciables⁵, ce qui a des effets néfastes sur la consommation alimentaire et contribue à l'amenuisement des actifs. Il en résulte un risque pour la productivité future et des effets irréversibles sur la santé. Malgré une amélioration progressive de la situation économique et une baisse des taux de pauvreté ces dernières années, la pauvreté chronique touche un tiers de la population, en particulier les personnes en milieu rural et les femmes.
3. Les inégalités entre hommes et femmes sont un sérieux obstacle au développement économique et social, en particulier des femmes et des filles. Le taux de participation économique est de 40 pour cent chez les femmes contre 60 pour cent chez les hommes⁶. En milieu rural, les femmes travaillent généralement dans le segment de la production des chaînes de valeur et ont des revenus faibles et imprévisibles. Les femmes qui effectuent des travaux non rémunérés et se trouvent en marge du marché du travail représentent 72 pour cent de la population en âge de travailler vivant sous le seuil de pauvreté. La charge des soins, l'insuffisance des services de garde d'enfants ainsi que l'absence de prestations sociales publiques accessibles et de possibilités de travail sont des obstacles structurels empêchant la participation des femmes à l'activité économique. En 2015, l'indice d'inégalité de genre classait la République kirghize au 90^{ème} rang sur 159 pays⁷.
4. La moitié de la population, estimée à 6,03 millions d'habitants⁸, est âgée de moins de 25 ans⁹, ce qui représente un potentiel de développement futur mais entraîne aussi une pression pour la création de nouveaux emplois, et un important flux de main-d'œuvre donnant lieu à des taux de chômage élevés.
5. La récession en Fédération de Russie et le ralentissement économique que connaît le Kazakhstan, pays voisin, ont une incidence sur l'économie, dans laquelle les fonds envoyés par 800 000 migrants représentent 25 pour cent du produit intérieur brut (PIB). Les envois de fonds ont considérablement diminué en 2015, ce qui a eu des effets négatifs sur la consommation, la croissance étant passée de 4,0 pour cent en 2014 à 3,5 pour cent en 2015¹⁰. L'économie du pays s'est contractée de 2,3 pour cent au premier semestre de 2016, traduisant une baisse marquée de la production d'or et la faible performance des secteurs autres que celui de l'or, notamment ceux de l'industrie et des services¹¹.

² Voir: http://hdr.undp.org/sites/default/files/2016_human_development_report.pdf.

³ Voir: <http://www.worldbank.org/en/news/press-release/2014/07/24/kyrgyz-republic-becomes-lower-middle-income-country>.

⁴ Institut national des études stratégiques de la République kirghize. 2017. *National Strategic Review: Food Security Governance Review*. Bichkek.

⁵ Bureau du PAM en République kirghize. 2016. *Social Protection and Food Security in the Kyrgyz Republic*.

⁶ Voir: <http://stat.kg/media/publicationarchive/712ba4ee-ac1c-4c6b-a7f2-d373c5243031.pdf>.

⁷ Voir: <http://hdr.undp.org/fr/data>.

⁸ Voir: <http://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL?locations=KG&view=chart>.

⁹ Voir: <http://www.stat.kg/media/publicationarchive/dd6e5a2a-2788-4818-b522-7edf2c73c391.pdf>.

¹⁰ Voir: <http://www.adb.org/sites/default/files/publication/182221/ado2016.pdf>.

¹¹ Voir: <http://pubdocs.worldbank.org/en/727751476375092599/Kyrgyz-Republic-Macroeconomic-and-Poverty-Outlook-1610-en.pdf>.

6. Bien que les terres arables constituent 7 pour cent seulement de la superficie totale du pays¹², l'agriculture est un élément déterminant de l'économie et de la résilience de la population. Elle représente 14 pour cent du PIB¹³ et occupe un tiers de la population, dont 43 pour cent de population rurale pauvre¹⁴. Plusieurs raisons expliquent la pauvreté en milieu rural, notamment la petite taille des fermes exploitées par les 300 000 à 400 000 petits exploitants que compte le pays¹⁵, l'accès limité aux intrants agricoles comme les semences, les engrais, les machines et les fonds, les mauvaises pratiques de récolte, le stockage inapproprié, les pertes élevées après récolte et la transformation à faible valeur ajoutée.
7. La République kirghize est très vulnérable face aux catastrophes naturelles et au changement climatique en raison de son altitude élevée, des conditions météorologiques et climatiques extrêmes et de la gestion non durable des ressources naturelles, à l'origine d'inondations, de glissements de terrain et de l'érosion des sols. Les chocs, les difficultés et les risques qui vont de pair empêchent la population d'obtenir des gains durables en matière de développement ou de renforcer la résilience pour permettre le redressement. Cela se reflète dans la stratégie nationale de développement durable (2013–2017)¹⁶ et le programme de la République kirghize relatif à la transition vers un développement durable (2013–2017)¹⁷.

Environnement macroéconomique

8. La République kirghize est membre à part entière de l'Union économique eurasiennne depuis août 2015. Cela s'est traduit immédiatement par une hausse des importations, qui ne s'est toutefois pas accompagnée d'une hausse équivalente des exportations¹⁸. La croissance économique est incontestable, principalement dans les zones urbaines, sous l'effet de l'expansion des secteurs des services, du logement et de la construction.
9. Il ressort des travaux d'analyse menés par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale que les envois de fonds et les secteurs de la construction et des services, qui sont des facteurs économiques majeurs, ont atteint un pic et qu'un ralentissement de la croissance durable pourrait se produire. Ces institutions recommandent des réformes dans le domaine des dépenses publiques et une augmentation des investissements privés et des tarifs de l'énergie afin de diversifier et de maintenir la croissance économique. Toutefois, il existe des risques considérables pour les groupes vulnérables et pauvres, dont les revenus et les dépenses sont déjà critiqués à tous les niveaux.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2

10. *Accès à une alimentation suffisante.* La pauvreté est une cause majeure d'insécurité alimentaire. Les personnes les plus indigentes consacrent 74 pour cent de leur budget à la nourriture¹⁹. Deux tiers des pauvres du pays vivent dans les zones rurales. Leur faible pouvoir d'achat est encore érodé par des problèmes tels que la dépendance nationale vis-à-vis des importations de produits alimentaires de base, notamment le blé, et la nécessité d'améliorer les systèmes alimentaires pour gérer la production locale et les importations. Selon les données ventilées par sexe sur la pauvreté, 32,7 pour cent des femmes sont pauvres contre 31,5 pour cent des hommes²⁰, et les femmes occupent généralement des emplois peu rémunérés dans les services et le secteur informel; leur

¹² Voir: <http://www.fao.org/3/a-i2711e.pdf>.

¹³ Comité national de statistique, 2015.

¹⁴ Comité national de statistique, 2015.

¹⁵ Voir: <http://www.stat.kg/media/publicationarchive/ca2196d5-09ea-46ae-bf23-1a80255b391a.pdf>.

¹⁶ Voir: <http://www.donors.kg/en/strategy/172-national-sustainable-development-strategy-2013-2017>.

¹⁷ Voir: https://monitoring.edu.kg/wp-content/uploads/2013/09/sd_program_en.pdf.

¹⁸ United States Department of Agriculture Foreign Agriculture Service.

¹⁹ Comité national de statistique. 2016. *Food Security and Poverty: Information Bulletin*. Bichkek.

²⁰ Voir: <http://stat.kg/ru/statistics/gendernaya-statistika/>.

pouvoir d'achat inférieur est synonyme d'insécurité alimentaire et de malnutrition. Le salaire moyen des hommes est 1,3 fois supérieur à celui des femmes²¹.

11. *Fin de la malnutrition.* En République kirghize, 6 pour cent de la population souffrent d'un déficit énergétique alimentaire²² associé à une forte consommation de féculents plutôt que de produits alimentaires riches en nutriments, ce qui entraîne des carences en micronutriments. Le retard de croissance touche 13 pour cent des enfants âgés de 6 à 59 mois et 18 pour cent des enfants âgés de 18 à 23 mois²³. L'anémie touche 43 pour cent des enfants de moins de 5 ans et 39 pour cent des femmes âgées de 15 à 49 ans²⁴. L'avitaminose A touche 32 pour cent des enfants de moins de 5 ans²⁵. Soixante et un pour cent des femmes enceintes et 43 pour cent des enfants d'âge scolaire présentent une carence en iode²⁶. La carence en acide folique chez les femmes qui ne sont pas enceintes est de 42 pour cent²⁷. En raison d'une alimentation mal équilibrée, 36 pour cent des hommes et 31 pour cent des femmes sont en surpoids, l'obésité étant de 8 pour cent chez les hommes et de 12 pour cent chez les femmes²⁸.
12. *Productivité et revenus des petits exploitants*²⁹. La productivité agricole est en baisse, la part de l'agriculture dans le PIB étant passée de 29 pour cent en 2006 à 14 pour cent en 2015³⁰. Un tiers des femmes travaillent dans le secteur agricole, et bien que l'élevage soit considéré comme une profession réservée aux hommes, les femmes y contribuent grandement en transformant les produits de l'élevage. Il n'existe aucun obstacle juridique ou formel à l'accès des femmes à la propriété, mais 80 pour cent des terres des petits exploitants sont enregistrées au nom d'un homme. Cela limite l'intervention des femmes dans les décisions concernant la gestion des terres en tant qu'actifs productifs.
13. *Systèmes alimentaires durables.* Le secteur agricole est très exposé aux risques. Le développement et la viabilité sont entravés par des chocs et des difficultés à répétition qui compromettent la durabilité de l'approvisionnement en vivres issus de la production locale³¹. Les ressources destinées aux situations de crise et les mesures de stabilisation du marché sont limitées. Dans un contexte d'importation de grandes quantités de blé et d'autres produits alimentaires, le Gouvernement s'emploie à assurer la sécurité alimentaire en augmentant la production nationale et l'autosuffisance en ce qui concerne les cultures vivrières, au risque de fragiliser la durabilité du système alimentaire dans l'éventualité d'une baisse significative de la production locale, de la fluctuation des prix du marché régional et d'une baisse du pouvoir d'achat des pauvres. Les femmes sont plus susceptibles de subir les conséquences négatives sur la santé et la nutrition des phénomènes climatiques. Une baisse de la production alimentaire, par exemple, entraînerait une baisse de la consommation d'aliments, des revenus et du pouvoir d'achat. Les deux tiers de la population la plus touchée par les catastrophes naturelles sont des femmes, des filles et des garçons.
14. *Égalité entre les hommes et les femmes.* Malgré l'adoption de stratégies, de politiques et de plans à l'échelle nationale en vue d'améliorer l'égalité des sexes et de renforcer le rôle des femmes dans le développement, des écarts importants entre les hommes et les femmes subsistent. Cela se

²¹ *Ibid.*

²² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), PAM et Fonds international de développement agricole (FIDA). 2015. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. Rome.

²³ Comité national de statistique de la République kirghize, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). 2014. Enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS). Voir: <http://www.stat.kg/media/files/f63800c3-bd0a-420a-b2cf-3fee64e617c3.pdf>

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Voir: https://www.unicef.org/kyrgyzstan/sitan_eng.pdf

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Voir: <http://stat.kg/media/publicationarchive/e4686c2a-28be-49d8-b522-613ea96efd81.pdf>

²⁹ Comité national de la République kirghize, 2016. Emploi et chômage. Voir: <http://www.stat.kg/media/publicationarchive/712ba4ee-ac1c-4c6b-a7f2-d373c5243031.pdf>

³⁰ Voir: <http://www.stat.kg/media/publicationarchive/ca2196d5-09ea-46ae-bf23-1a80255b391a.pdf>

³¹ Voir: <http://documents.worldbank.org/curated/en/744171467997560716/pdf/103078-KG-P154004-Box394863B-PUBLIC-ASRA.pdf>

traduit notamment par la faible participation des femmes à la prise de décisions aux niveaux local et national, l'existence d'obstacles structurels empêchant les femmes de créer des entreprises, le manque d'accès à l'information et aux moyens de production, surtout dans les zones rurales, ainsi que le manque d'infrastructures et de services sociaux.

Principaux liens intersectoriels

15. Le taux net de scolarisation est de 90 pour cent dans l'enseignement primaire et de 80 pour cent dans l'enseignement secondaire; il n'existe quasiment aucun déséquilibre entre les sexes. Cependant, entre 2008 et 2012, le taux de scolarisation dans le secondaire a diminué de 10 pour cent chez les filles et de 7 pour cent chez les garçons. Même si les chiffres relatifs à la scolarisation des filles sont élevés, les femmes restent peu impliquées et représentées lors de la prise de décisions dans les sphères politiques, économiques et publiques. Les acquis d'apprentissage laissent à désirer: en 2014, 60 pour cent des élèves n'avaient pas le niveau d'instruction élémentaire requis.
16. Entre 2011 et 2015, l'espérance de vie à la naissance a augmenté d'une année aussi bien pour les femmes que pour les hommes, et la mortalité infantile a diminué, passant à moins de 20 pour 1 000 naissances vivantes³². L'accès aux services de santé, à l'eau potable et à l'assainissement reste limité, mais ce, surtout dans les zones rurales.

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

17. L'examen stratégique national réalisé par l'institut national d'études stratégiques en 2016/17 a mis en évidence les lacunes suivantes:

Au niveau individuel

- Les plus pauvres ont des moyens économiques limités pour se procurer les denrées de base et consacrent 74 pour cent³³ de leurs revenus à la nourriture.
- La méconnaissance des questions de nutrition à laquelle s'ajoutent les difficultés économiques pour se procurer une alimentation diversifiée contribue à la prévalence élevée de la malnutrition.
- L'accès à des aliments nutritifs et à une alimentation appropriée ne s'améliore pas, malgré la stabilité des prix des denrées de base.
- La production nationale de denrées de base ne répond pas aux besoins de la population, qui reste tributaire des importations.
- La surface agricole limitée et la croissance démographique continue entraîneront des pénuries de terres agricoles, la dégradation des sols et la rareté de l'eau.
- Les inégalités entre les sexes sont très répandues concernant l'accès aux ressources productives, le savoir et la participation à la prise de décisions, ce qui limite les possibilités offertes aux femmes de générer des revenus ainsi que leur situation économique, et entraîne l'insuffisance de la consommation alimentaire et de la diversité de l'alimentation, avec en corollaire des carences en micronutriments.

Au niveau institutionnel

- La sécurité alimentaire fait l'objet d'un suivi régulier, mais les indicateurs et les cibles utilisés n'en couvrent pas toutes les dimensions; les données ventilées par sexe et par classe d'âge et les indicateurs de l'égalité entre les sexes sont particulièrement limités. Les rapports concernant certains indicateurs ont principalement pour but d'informer plutôt que d'assurer un contrôle, une prise de décisions et un suivi.
- Les dispositifs institutionnels de lutte contre l'insécurité alimentaire sont incomplets et il y a peu de coordination entre les secteurs.

³² Voir: <http://stat.kg/ru/pendata/category/143>

³³ Comité national de statistique de la République kirghize. 2016. *Food Security and Poverty: Information Bulletin*. Bichkek.

Politiques et programmes

- Les programmes sectoriels attribuent un degré de priorité à la sécurité alimentaire mais ne fixent pas les cibles et les objectifs requis pour une politique globale visant la sécurité alimentaire durable pour tous, d'où une utilisation inefficace des ressources publiques et l'incapacité de suivre les dépenses engagées pour lutter contre l'insécurité alimentaire.
- Les politiques sont axées sur les conséquences plutôt que sur les causes profondes.
- Les programmes de protection sociale tels que les prestations mensuelles pour les familles pauvres, les prestations de chômage et les programmes de travaux publics ne produisent aucun effet pour ce qui est de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les mesures productives et préventives de protection sociale ne sont pas mises en œuvre.
- Les mesures d'adaptation aux effets du changement climatique sur l'agriculture sont insuffisantes.

1.4 Priorités du pays

18. La stratégie nationale de développement durable arrivera à son terme à la fin de 2017. Une nouvelle stratégie sera mise au point et les autres politiques et stratégies sectorielles seront remaniées afin de définir la Vision 2040 pour le développement de la République kirghize. S'agissant de la sécurité alimentaire et de la nutrition, les mesures suivantes ont été recommandées à l'issue de l'examen stratégique national:

Cadres normatifs

- Prévoir dans la loi sur la sécurité alimentaire des mécanismes permettant de réglementer la sécurité alimentaire dans ses quatre dimensions: disponibilité, accès, utilisation et stabilité.
- Rechercher de nouveaux moyens d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire en tant que membre de l'Union économique eurasiennne.
- Revoir les indicateurs et les systèmes de mesure de la sécurité alimentaire, et intégrer les stratégies ainsi que les meilleures pratiques internationales.

Programmes sectoriels

- Faire de la gouvernance de la sécurité alimentaire une question intersectorielle, et fonder la mise en œuvre sur un seul et même système de gestion de la sécurité alimentaire.
- Fixer des objectifs et des mesures spécifiques pour la gestion de la sécurité alimentaire dans les documents normatifs propres à chaque organisme, que celui-ci en ait la maîtrise ou non, en tenant compte des questions de gouvernance connexes.
- Relier le budget alloué à la gouvernance de la sécurité alimentaire aux cibles du système de sécurité alimentaire commun.
- Mettre au point un système de suivi efficace de la sécurité alimentaire.

Institutions

- Tenir compte de l'ensemble des objectifs, rôles et responsabilités en matière de sécurité alimentaire dans la mise en œuvre des plans de tous les organismes gouvernementaux s'occupant de sécurité alimentaire.
- Accroître la participation du Conseil de la sécurité alimentaire dans le suivi de la réalisation des objectifs du système de sécurité alimentaire commun et des processus liés à la gouvernance de la sécurité alimentaire.
- Améliorer les rapports de tous les organismes en charge des questions liées à la sécurité alimentaire, notamment le Conseil de la sécurité alimentaire.

Disponibilité

- Accroître la productivité agricole, notamment en ayant recours aux ménages ruraux pauvres.
- Communiquer les préférences des consommateurs aux producteurs alimentaires nationaux.

- Évaluer les risques pesant sur la sécurité alimentaire, en tenant compte de l'appartenance à l'Union économique eurasiennne et des accords avec les membres relatifs à l'approvisionnement stable et régulier en denrées alimentaires.
- Permettre aux autorités publiques de contrôler la conformité du volume des réserves alimentaires de l'État, et promouvoir la publication d'évaluations qualitatives afin de garantir la transparence.

Accès à la nourriture

- Accroître les possibilités d'emploi et créer des emplois productifs à plus forte valeur ajoutée et offrant des revenus plus élevés.
- Veiller à ce que tous les enfants bénéficient de filets de protection sociale en élargissant l'accès à des produits alimentaires nutritifs et enrichis ainsi qu'à des repas scolaires diversifiés.

Utilisation des aliments

- Améliorer la sécurité sanitaire des produits alimentaires locaux et importés, intégrer la démarche basée sur l'analyse des risques et la maîtrise des points critiques et augmenter le volume d'aliments certifiés.
- Le Gouvernement devrait protéger les intérêts des consommateurs en matière de contrôle de la qualité.
- Soutenir la production d'aliments enrichis en micronutriments.
- Sensibiliser le public à l'importance de la nutrition et d'une alimentation saine, mettre en œuvre des activités de sensibilisation pour accroître la demande de la population en aliments enrichis et limiter les dépenses élevées consacrées aux activités sociales traditionnelles, qui réduisent le montant dont disposent les ménages pour acheter des aliments nutritifs.

Stabilité de la sécurité alimentaire

- Concevoir des mécanismes contre l'instabilité des prix qui n'est pas occasionnée par les pénuries alimentaires, et sensibiliser l'opinion aux questions de sécurité alimentaire.
 - Adopter des principes d'utilisation rationnelle des ressources naturelles et une approche écosystémique de la gestion de l'environnement.
 - Renforcer la résilience de la production agricole face au changement climatique.
19. Le Gouvernement a ratifié la Convention des Nations Unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son protocole additionnel. Les lois portant sur des aspects de la discrimination à l'égard des femmes et sur les droits des femmes sont notamment: i) la loi de 2003 sur la protection sociale et juridique contre la violence domestique; ii) la loi de 2003 sur les garanties publiques pour assurer l'égalité des sexes; et iii) la loi de 2013 portant modification des articles 154 et 155 du Code pénal relatifs à l'enlèvement de la fiancée. Une loi interdit à présent le mariage religieux musulman de personnes mineures de moins de 17 ans. Parmi les priorités du Gouvernement figurent notamment la stratégie nationale pour l'égalité des sexes en matière de croissance économique inclusive et de sécurité alimentaire. Le Gouvernement prépare actuellement un plan d'action national pour 2018–2020 afin de parvenir à l'égalité entre les hommes et les femmes.
 20. Le dialogue engagé avec les ministères contribue à la définition de la vision 2040 à l'échelle nationale, qui prévoit la mise en place de fonctions préventives et productives tels les systèmes d'assurance sociale. Le développement humain et l'égalité des sexes ainsi que l'autonomisation des femmes seront des thèmes transversaux.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

21. Depuis 2008, le PAM réoriente progressivement ses activités d'aide en République kirghize, passant des secours et du relèvement au développement. Les projets actuellement mis en œuvre sont le projet de développement 200176, qui vise à optimiser les repas scolaires dans le primaire (février 2013–décembre 2017) et le projet de développement 200662, intitulé "Appui en faveur des filets de sécurité nationaux fondés sur des activités productives et de la résilience des communautés à long terme" (juillet 2014–décembre 2017).
22. En 2016, les évaluations des opérations ont permis de constater que les deux projets étaient pertinents, appropriés et correctement financés et qu'ils avaient donné les résultats escomptés. Les principales recommandations préconisaient de poursuivre le renforcement des liens avec les systèmes de filets de sécurité et de protection sociale nationaux dans le cadre d'efforts en faveur de la résilience, en mettant l'accent sur l'institutionnalisation des mécanismes du projet, en renforçant les capacités nationales de mise en œuvre tant au niveau central que décentralisé et en consolidant les partenariats avec d'autres institutions des Nations Unies afin d'optimiser le programme national de repas scolaires à l'aide de liens plus solides avec des partenaires n'étant pas directement concernés par l'enseignement. Le PAM devrait poursuivre la mise en place d'une base de données probantes pour éclairer le dialogue sur l'action à mener et le renforcement des capacités.
23. Le rapport d'évaluation recommandait l'intégration de la question de l'égalité des sexes dans les programmes afin de maximiser la participation des communautés, notamment des femmes, à la planification et à la gestion des projets ainsi qu'à la prise de décisions les concernant.
24. L'évaluation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2012–2017 a mis en évidence la nécessité de maintenir l'assistance technique et l'appui opérationnel des Nations Unies pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans le pays.
25. L'évaluation de la Politique du PAM en matière de renforcement des capacités (2009) menée en 2016 sera prise en compte dans la stratégie de développement des capacités du plan stratégique de pays (PSP), et en particulier les recommandations suivantes:
 - faire du renforcement des capacités une fonction essentielle en créant un environnement dans lequel la stratégie et les modalités d'exécution du PAM peuvent fonctionner efficacement;
 - améliorer les dispositifs de suivi et de communication des informations sur les activités de renforcement des capacités en recueillant davantage de données quantitatives et qualitatives et en optimisant les systèmes et les outils; et
 - veiller à ce que les communications internes et externes reflètent la vision stratégique du PAM en matière de renforcement des capacités, en présentant par exemple le développement des capacités comme une fonction essentielle dans toutes les situations.

2.2 Potentialités pour le PAM

26. Les évaluations et l'examen stratégique national ont mis en évidence les domaines où l'appui du PAM apportera une valeur ajoutée aux efforts conjoints pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Le PNUAD a également défini quatre résultats prioritaires à obtenir d'ici à 2022:
 - La croissance économique inclusive et durable est confortée par le développement agricole, industriel et rural, le travail décent, l'amélioration des moyens d'existence, de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
 - Les institutions à tous les échelons rendent mieux compte de leurs résultats et associent toutes les parties, garantissant ainsi la justice, la protection des droits de l'homme, l'égalité des sexes et une paix durable pour tous.

- Les communautés sont plus résilientes face aux risques climatiques et aux risques de catastrophe et jouent un rôle dans la gestion durable et inclusive des ressources naturelles et le développement qui tient compte des risques.
 - Les systèmes de protection sociale, de santé et d'éducation sont plus efficaces et plus inclusifs et offrent des services de qualité.
27. Il a été recommandé dans le PNUAD pour 2018–2022, l'examen stratégique national et les consultations tenues ultérieurement que le PAM concentre son appui sur les efforts entrepris à l'échelle nationale pour mettre en œuvre l'ODD 2, y compris dans le cadre de partenariats, en retenant les priorités suivantes:
- Veiller à ce que les filets de protection sociale englobent les enfants afin de faciliter leur accès à des produits alimentaires plus nutritifs et enrichis.
 - Améliorer les moyens d'existence et l'accès à des activités génératrices de revenus, en s'attachant à aider les ménages pauvres en milieu rural à améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition, par exemple en sensibilisant le public à la nutrition et en favorisant les activités à dimension nutritionnelle.
 - Définir la résilience des communautés et des écosystèmes comme un objectif fondamental en favorisant une approche multisectorielle intégrée qui exploite les compétences et les actifs institutionnels et communautaires afin de réduire les risques et la vulnérabilité et d'améliorer le bien-être.
 - Mettre en place des systèmes intégrés de planification et de suivi pour la sécurité alimentaire et la nutrition qui reposent sur des données probantes et des politiques et des stratégies multisectorielles cohérentes.
 - Intégrer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes dans toutes les activités, en mettant l'accent sur l'inclusion des femmes, des personnes handicapées et d'autres groupes défavorisés dans la prise de décisions, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.

2.3 Réorientations stratégiques

28. Le PAM a jeté les bases d'un programme d'appui qui passe par la protection sociale, le développement rural, la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique, l'idée étant d'appuyer l'élaboration des politiques et le renforcement des capacités institutionnelles, de mettre en place à titre expérimental des filets de protection reposant sur des activités productives et d'optimiser les modalités de mise en œuvre de l'alimentation scolaire pour apporter des bienfaits immédiats et à plus long terme aux communautés pauvres, vulnérables et exposées à l'insécurité alimentaire.
29. Le présent PSP évoluera vers le renforcement des capacités nationales, l'objectif étant d'institutionnaliser et d'amplifier les interventions du PAM avec des ressources gouvernementales complémentaires, et de favoriser la gouvernance de la sécurité alimentaire à tous les niveaux pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Le programme du PAM propre à favoriser l'évolution des relations entre les sexes permettra de renforcer les capacités d'organisation et de programmation et l'engagement de faire progresser l'égalité entre les sexes en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impact escompté

30. Le PSP appuiera la réalisation de quatre effets directs stratégiques afin de renforcer la capacité du Gouvernement, des communautés et des ménages à parvenir à une croissance durable et inclusive, à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et à protéger contre les chocs. La problématique hommes-femmes sera prise en compte à tous les niveaux afin que des programmes et politiques propres à favoriser l'évolution des relations entre les sexes soient mis en œuvre. Pour cela: i) toutes les données d'ordre personnel seront ventilées par sexe et par âge; ii) l'analyse des disparités liées au sexe sera intégrée dans les évaluations, les travaux de recherche, l'assistance technique et la gestion des connaissances; iii) la problématique hommes-femmes sera

intégrée dans les programmes, les politiques et les initiatives de renforcement des capacités; et iv) les femmes, les hommes, les filles et les garçons participeront de manière responsabilisante, équitable et sur un pied d'égalité.

31. À cet effet, le PSP s'appuiera sur des données dûment étayées provenant des précédents projets, proposera des outils fiables et des initiatives de renforcement des capacités à l'intention des agents publics, et facilitera l'élaboration de politiques et de stratégies fondées sur les meilleures pratiques et des données probantes.
32. Le PSP vise à garantir que les capacités et les politiques en place permettent au Gouvernement et à d'autres parties prenantes de reproduire les interventions. Il comporte les trois étapes suivantes:
 - i) Les ressources prévues au titre des effets directs stratégiques 1, 2 et 3 répondront aux conclusions de l'examen stratégique national concernant l'accès à la nourriture, la vulnérabilité et les risques tant au niveau des communautés que des ménages.
 - ii) Au titre de l'effet direct stratégique 4, le PAM veillera à ce que les capacités nationales en place permettent de reproduire et de pérenniser les interventions et mettra en œuvre des activités de développement des capacités comme la formation des agents publics et l'élaboration d'outils de prise de décisions.
 - iii) Au titre de l'effet direct stratégique 4, le Gouvernement utilisera les capacités dont il dispose pour formuler des politiques fondées sur des données probantes afin de répondre aux divers besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons vulnérables en situation d'insécurité alimentaire, et appuiera l'adoption de démarches efficaces et efficientes; l'expérience sur le terrain et le renforcement des capacités nationales permettront de consolider la coordination intersectorielle en vue d'une sécurité alimentaire et d'une nutrition durables et accrues.
33. Le PSP associe toutes les parties et tient compte de la problématique hommes-femmes. En conjuguant les interventions sur le terrain au titre des effets directs stratégiques 1, 2 et 3 et les activités sur l'élaboration des politiques et le renforcement des capacités du Gouvernement, le PSP assurera la cohérence et l'efficacité, facilitant ainsi l'élaboration de politiques nationales sur la base de données probantes et de résultats. Cela garantira que le Gouvernement a les capacités de reproduire de nouvelles approches et de trouver des solutions adéquates aux situations de crise, et dispose des outils lui permettant de suivre et d'analyser la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Tous les enfants en âge d'aller à l'école primaire en République kirghize ont accès toute l'année à une alimentation saine, suffisante et nutritive

34. Le PAM aidera le Gouvernement à mettre en œuvre sa politique et son plan d'action en matière de repas scolaires, le but étant de reproduire et d'institutionnaliser la distribution de repas chauds, variés et nutritifs aux élèves des quatre niveaux du primaire, en mettant l'accent sur la contribution des repas aux filets de sécurité, à l'enseignement, à la santé et à la nutrition. Le PAM contribuera à créer les capacités nationales de gestion pour pérenniser le programme et lui donner de l'ampleur.

Domaine d'action privilégié

35. Cet effet direct stratégique s'attaque aux causes profondes de la malnutrition chez les enfants, et contribue à l'amélioration des résultats en matière d'éducation et à la future productivité économique des enfants.

Produits escomptés

36. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les filles et les garçons en âge d'aller à l'école primaire dans les écoles bénéficiant de l'appui du PAM reçoivent un repas chaud, varié et nutritif chaque jour où ils vont en classe, ce qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et leur donne la possibilité de bien apprendre (niveau 1, catégories de produit A et K, résultats stratégiques 1 et 2, ODD 4).
 - Les filles et les garçons en âge d'aller à l'école primaire dans les écoles où le modèle d'alimentation scolaire est reproduit de façon autonome³⁴ reçoivent un repas chaud, varié et nutritif chaque jour où ils vont en classe, ce qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et leur donne la possibilité de bien apprendre (niveau 2, catégorie de produit C, résultats stratégiques 1 et 2, ODD 4).
 - Les filles et les garçons en âge d'aller à l'école primaire et leur famille bénéficient de l'amélioration des connaissances et des capacités du personnel scolaire et du personnel s'occupant des enfants en matière d'assainissement, d'hygiène et de nutrition grâce à un meilleur apport en micronutriments dans un environnement sain et sûr (niveau 2, catégorie de produit C, résultat stratégique 1, ODD 3).
37. Les repas de meilleure qualité faciliteront l'apprentissage et la prise d'habitudes saines en matière d'alimentation et d'hygiène dans les écoles primaires, permettant ainsi aux ménages pauvres de répartir différemment des ressources qui seraient sans cela consacrées à l'alimentation de leurs enfants, et d'accroître le taux de fréquentation des filles et des garçons pendant les récoltes et les saisons de soudure.
38. Les produits contribuent à la réalisation des ODD 3, 4, 5, 8 et 10 en s'attaquant aux causes profondes de la malnutrition, en encourageant une plus grande participation et en améliorant les résultats des garçons et des filles sur le plan éducatif, ce qui servira de base à une productivité économique accrue, en particulier dans les zones défavorisées.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir des repas scolaires aux enfants en âge d'aller à l'école primaire et renforcer les capacités des institutions gouvernementales et des écoles à mettre en œuvre les programmes de repas scolaires.

39. Le PAM fournira du blé enrichi et investira dans l'assistance technique et les travaux d'amélioration de l'infrastructure des écoles primaires afin que les repas soient préparés de manière saine et sûre. Il sensibilisera les cuisiniers, les enfants en âge d'aller à l'école et leur famille à l'importance d'une nutrition saine. La formation à la nutrition sera de nature à favoriser l'évolution des relations entre les sexes et ouverte autant aux filles qu'aux garçons. La représentation des femmes sera renforcée pour ce qui est de la prise de décisions au sein des comités de parents et des comités de gestion des repas scolaires. Des possibilités d'activités génératrices de revenus seront offertes aux femmes en faisant appel à leurs services pour le jardinage scolaire ou des cours de cuisine. Afin de faciliter la reproduction par le Ministère de l'éducation et de la science du modèle optimisant les repas scolaires, le PAM aidera à renforcer les systèmes et les outils de gestion des programmes, ce qui consistera notamment à: i) réviser les réglementations en matière de passation de marchés pour permettre des achats plus importants de produits locaux, et soutenir ainsi l'économie locale et les petits exploitants; ii) réaliser une étude d'investissement pour les repas scolaires en République kirghize; et iii) appuyer l'intégration du modèle optimisant les repas scolaires dans le système national de protection sociale. Cette combinaison d'activités garantira une mise en œuvre efficace, efficiente, équitable et responsable du modèle à grande échelle, et favorisera une amplification durable du programme.
40. Les activités seront mises en œuvre en partenariat avec le Ministère de l'éducation et de la science, le Ministère de la santé, les bureaux des maires de Bichkek et d'Och, les administrations et les services de l'éducation des provinces et des districts, les autorités locales et les comités de

³⁴ Le paragraphe 38 explique ce que l'on entend par reproduction autonome.

santé ruraux, ainsi que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la Santé.

Effet direct stratégique 2: Les moyens d'existence et la résilience face aux chocs des petits exploitants vulnérables en situation d'insécurité alimentaire, en particulier des femmes, vivant dans les régions vulnérables de la République kirghize s'améliorent, ce qui permet de subvenir toute l'année aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

41. Le PAM aidera les petits exploitants vulnérables et exposés à l'insécurité alimentaire à gérer leurs moyens d'existence dans une situation où les sources de revenus sont limitées, les progrès réalisés en matière de développement réduits par les catastrophes et l'accès aux technologies modernes et aux connaissances utiles afin de leur permettre de développer et de maintenir leurs moyens d'existence limités. Les ménages pauvres ciblés, en particulier les familles où les enfants sont exposés à la malnutrition, bénéficieront de cet appui et devraient devenir plus autonomes, consommer davantage d'aliments nutritifs et pouvoir mieux surmonter les chocs.
42. La création d'actifs et le développement des compétences s'accompagneront d'une action pédagogique sur la nutrition visant à promouvoir la diversité du régime alimentaire auprès des petits exploitants ciblés. Les stratégies en matière d'éducation nutritionnelle, de sensibilisation et de modification des comportements reposeront sur des évaluations: elles s'adresseront aux prestataires de soins en diffusant des messages adaptés aux besoins des femmes en général, des femmes enceintes et des mères allaitantes, des hommes et des adolescents des deux sexes.
43. Cet effet direct stratégique contribue à la réalisation de la cible 3 de l'ODD 2, du résultat stratégique 3 du PAM et de l'effet direct 1 défini dans le PNUAD. Il contribue également à la réalisation des ODD 1, 5, 6, 8, 9, 10, 12 et 15 grâce à la réduction de la pauvreté et des inégalités entre les sexes passant par la promotion de la participation des femmes à la gestion des moyens d'existence et à la prise de décisions dans ce domaine, d'une utilisation plus durable de l'eau, de l'intensification de l'activité économique, de l'accès des agriculteurs et des transformateurs aux chaînes de valeur et de la réduction des pertes alimentaires après récolte.

Domaine d'action privilégié

44. Cet effet direct s'attaque aux causes profondes de la pauvreté chronique et généralisée, de l'insécurité alimentaire et de la nutrition déficiente.

Produits escomptés

45. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
 - Les ménages participants bénéficient de transferts de vivres ou de transferts de type monétaire assortis de conditions pour subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (niveau 1, catégorie de produit A, résultats stratégiques 1 et 2).
 - Les personnes et les communautés en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées bénéficient d'actifs productifs remis en état ou nouvellement créés qui les aident à accroître leur production, leur productivité et leurs revenus (niveau 2, catégories de produit D et K, résultat stratégique 3).
 - Les petits exploitants ciblés bénéficient de la sensibilisation accrue à la nutrition, des connaissances et des compétences en matière de production et de productivité agricoles, de gestion et d'utilisation durables des ressources naturelles, de réduction des pertes après récolte, de transformation et de commercialisation qui contribuent à améliorer leurs moyens d'existence, à diversifier leurs sources de revenus et à améliorer leur nutrition (niveau 1, catégories de produit C, A et K, résultat stratégique 3).
46. Les ménages participants s'appuieront sur les transferts de vivres ou les transferts de type monétaire pour répondre à leurs besoins alimentaires et contrer l'insécurité alimentaire à court terme. Les femmes et les hommes: i) détermineront sur un pied d'égalité les actifs à construire; ii) bénéficieront de la même manière de l'amélioration des moyens d'existence résultant d'un meilleur accès aux actifs productifs et d'une maîtrise accrue de ces actifs; et iii) bénéficieront équitablement de l'amélioration des compétences et des pratiques entraînant de nouvelles

possibilités d'activités génératrices de revenus, une utilisation plus durable des terres et de l'eau, une amélioration de la productivité agricole et une diversification des cultures, une réduction des pertes après récolte et une meilleure transformation et commercialisation des produits, y compris grâce aux nouveaux marchés liés à la fourniture de repas scolaires au titre de l'effet direct stratégique 1. Ces activités contribueront à la réduction de la pauvreté, à l'égalité entre les sexes, à des pratiques nutritionnelles saines et à une gestion efficace et durable des ressources naturelles.

Activités essentielles

Activité 2: Appuyer la création d'actifs productifs en faveur des communautés vulnérables et des petits exploitants exposés à l'insécurité alimentaire.

47. Le PAM fournira un appui direct sous forme de farine de blé enrichie et d'huile végétale ou de transferts de type monétaire aux ménages exposés à l'insécurité alimentaire afin qu'ils puissent satisfaire leurs besoins alimentaires immédiats, y compris à l'aide d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) qui contribueront à améliorer les moyens d'existence, la sécurité alimentaire et la nutrition. Les priorités seront établies en fonction de l'âge, du sexe et de la situation de désavantage; les actifs devant être créés ou remis en état et le développement connexe des compétences seront définis dans le cadre de consultations avec les communautés, en s'attachant à garantir l'égalité des résultats entre femmes et hommes. Les actifs nouveaux ou remis en état seront conçus de manière à réduire le plus possible les dommages écologiques.

Activité 3: Renforcer les capacités des petits exploitants exposés à l'insécurité alimentaire.

48. Les connaissances et les compétences nécessaires aux petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire pour qu'ils puissent obtenir de nouvelles possibilités d'activités génératrices de revenus, l'amélioration des pratiques agricoles – dont la gestion durable des ressources naturelles, l'entreposage, la transformation et la commercialisation – et l'évolution des comportements, y compris en matière de gestion financière et de nutrition, seront définies dans le cadre de consultations avec les communautés. Des évaluations menées dans les communautés cibles permettront de garantir que les besoins et les intérêts des femmes et des hommes sont équitablement pris en compte. Les petits exploitants tireront profit des modules de formation, des démonstrations des meilleures pratiques et d'un encadrement personnalisé, qui couvriront de nouveaux thèmes pour répondre aux besoins du marché; ces activités seront étendues aux populations des zones rurales reculées.
49. Le PAM travaillera en partenariat avec le Ministère du travail et du développement social, dont la capacité à gérer et à institutionnaliser les approches propres aux projets sera renforcée. Parmi les autres partenaires figurent le Ministère de l'agriculture, de l'industrie alimentaire et de la valorisation, l'Agence nationale pour la protection de l'environnement et la foresterie, des établissements universitaires, l'Agence nationale pour l'enseignement technique et professionnel, le Ministère de la culture, de l'information et du tourisme, la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), ONU-Femmes, la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ, Agence allemande de coopération internationale), la Banque asiatique de développement, l'Agence japonaise de coopération internationale et l'Agence de coopération internationale de la République de Corée.

Effet direct stratégique 3: Les systèmes alimentaires des communautés exposées à l'insécurité alimentaire dans les zones vulnérables au changement climatique s'améliorent et ces communautés sont plus résilientes face aux chocs toute l'année

50. Le PAM viendra en aide aux communautés exposées aux risques que font peser les catastrophes et le changement climatique afin de renforcer leurs capacités à gérer des systèmes alimentaires durables, réactifs aux chocs et adaptables. Cet objectif sera atteint en développant les connaissances, les compétences et les actifs; les besoins spécifiques seront recensés selon la vulnérabilité, le sexe et l'âge. L'effet direct stratégique 3 contribue à la réalisation de la cible 4 de l'ODD 2, du résultat stratégique 4 du PAM et de l'effet direct 3 du PNUAD ainsi qu'à la mise en œuvre de la recommandation issue de l'examen stratégique national visant à accroître la résilience des communautés et des écosystèmes face aux risques liés au changement climatique et aux catastrophes naturelles grâce à des approches intégrées multisectorielles.

Domaine d'action privilégié

51. Cet effet direct est centré sur le renforcement de la résilience des communautés face aux chocs et au changement climatique en améliorant les ouvrages de protection et en veillant à ce que la gestion des catastrophes et la planification de l'adaptation au changement climatique tiennent compte des risques et répondent aux besoins des membres de la communauté.

Produits escomptés

52. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les ménages ciblés participants bénéficient de transferts de vivres ou de transferts de type monétaire assortis de conditions qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (niveau 1, catégorie de produit A, résultats stratégiques 1 et 2).
 - Les membres des communautés des zones les plus vulnérables face aux risques bénéficient du renforcement des capacités en matière d'établissement des profils de risque et de planification tenant compte des risques, ce qui leur permet de protéger leurs moyens d'existence et d'accroître leur résilience face au changement climatique (niveau 3, catégories de produit C et K, résultat stratégique 4, ODD 13).
 - Les membres des communautés des zones les plus vulnérables face aux risques bénéficient d'actifs remis en état ou nouvellement créés résilients face au changement climatique qui protègent leurs moyens d'existence des chocs et leur assurent un accès stable à une alimentation et une nutrition suffisantes (niveau 2, catégories de produit D et K, résultats stratégiques 1 et 4, ODD 13).
53. Sous la conduite des autorités locales et avec l'appui du PAM, les communautés intégreront davantage la gestion des risques liés aux catastrophes et au changement climatique, adopteront des pratiques efficaces en matière d'adaptation au changement climatique, établiront des profils de risque et des plans locaux de gestion des risques de catastrophe qui tiennent compte des besoins individuels, favoriseront l'égalité hommes-femmes et fixeront des priorités pour les travaux d'amélioration de l'infrastructure afin de préserver les moyens d'existence. Les actifs prioritaires seront créés ou remis en état par les ménages participants, avec l'appui des autorités locales; les ménages se serviront des transferts de vivres ou des transferts de type monétaire pour subvenir à leurs besoins alimentaires et remédier à l'insécurité alimentaire à court terme.

Activités essentielles

Activité 4: Renforcer les capacités des membres des communautés et des autorités locales.

54. Le PAM fournira une assistance technique aux autorités locales afin de les aider à établir des profils de risque et à planifier les risques en intégrant la dimension hommes-femmes à l'échelle des communautés, à se préparer aux catastrophes, à les atténuer et à intervenir pour y faire face et à s'adapter au changement climatique et aux catastrophes. Les méthodes élaborées seront étayées par des documents et viendront s'ajouter à une palette d'outils à l'intention des autorités locales.

Activité 5: Appuyer la création et la remise en état d'ouvrages de protection et de réduction des risques dans les communautés vulnérables au changement climatique et aux catastrophes naturelles.

55. Le PAM fournira de la farine de blé enrichie et de l'huile végétale aux ménages en situation d'insécurité alimentaire participant à la création et à la remise en état d'actifs dans le but d'améliorer la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets ainsi que l'adaptation au changement climatique. Les femmes et les hommes détermineront sur un pied d'égalité les besoins en la matière grâce à des consultations et des groupes de réflexion au sein de la communauté. L'activité sera adaptée aux divers besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons.
56. Les activités seront mises en œuvre en partenariat avec le Ministère du travail et du développement social, le Ministère des situations d'urgence, l'Agence nationale pour la protection de l'environnement et la foresterie, les autorités locales et les comités ruraux, ainsi que la FAO et le PNUD.

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2030, les institutions gouvernementales aussi bien au niveau central que décentralisé ont des capacités renforcées pour gérer de manière intégrée la sécurité alimentaire et la nutrition

57. Le PAM aidera les administrations publiques, tant au niveau central que décentralisé, à améliorer leurs capacités à gérer la sécurité alimentaire et la nutrition dans le cadre d'approches coordonnées fondées sur des éléments probants pour répondre aux différents besoins des individus. Cela contribuera à diversifier les mécanismes publics de protection sociale en y incluant des mesures de protection, de prévention et de soutien en vue d'améliorer l'égalité d'accès aux prestations, notamment en institutionnalisant les approches appuyées par le PAM.
58. L'effet direct stratégique 4 contribue à la réalisation de la cible 4 de l'ODD 2, du résultat stratégique 5 du PAM, des effets directs 1, 3 et 4 du PNUAD et à la mise en œuvre de la recommandation issue de l'examen stratégique national visant à améliorer la gestion de la sécurité alimentaire et de la nutrition au moyen d'une planification et d'un suivi intégrés fondés sur des éléments probants et des politiques et des stratégies multisectorielles cohérentes.

Domaines d'action privilégiés

59. Cet effet direct est centré sur les causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté ainsi que sur les lacunes en matière de gestion de la sécurité alimentaire, de nutrition, de lutte contre la pauvreté, d'utilisation durable des ressources naturelles et d'adaptation au changement climatique. Il contribue à promouvoir une croissance économique inclusive et l'inclusion sociale pour tous.

Produits escomptés

60. Deux produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
 - Les ménages exposés à l'insécurité alimentaire bénéficient du renforcement des capacités des institutions gouvernementales à suivre et à analyser la sécurité alimentaire et à gérer des programmes nationaux qui viennent en aide aux personnes en ayant besoin (niveau 3, catégorie de produit C, résultats stratégiques 1, 3, 4 et 5 et ODD 13).
 - Les communautés exposées à l'insécurité alimentaire bénéficient du plus grand nombre de données probantes à la disposition des organes décisionnels nationaux qui permettent une plus grande cohérence des politiques et des stratégies nationales en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, de protection sociale, de gestion des risques de catastrophe et de changement climatique (niveau 3, catégories de produit C, M et I, résultats stratégiques 1, 3, 4, 5 et 6 et ODD 1 et 13).

Activités essentielles

Activité 6: Renforcer les capacités des institutions nationales.

61. Le PAM, en collaboration avec les institutions nationales, élaborera: i) des outils et des systèmes propres à favoriser l'évolution des relations entre les sexes pour un meilleur suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition; ii) des services d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité et d'alerte rapide et des services liés au climat; et iii) une protection sociale productive par le renforcement des capacités institutionnelles. Le PAM appuiera l'élaboration d'outils permettant une analyse rigoureuse pour recenser les divers besoins des personnes.

Activité 7: Fournir une analyse fondée sur des éléments probants aux institutions nationales.

62. Le PAM fournira des éléments probants provenant de ses activités au titre des effets directs stratégiques 1, 2 et 3, dont des informations ventilées par sexe et par âge, de l'analyse des disparités liées au sexe, du suivi de la sécurité alimentaire, du suivi des effets directs et de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité pour éclairer le dialogue sur les politiques et les stratégies en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.
63. Les activités seront menées en partenariat avec l'administration présidentielle, le Parlement, le Cabinet du Premier Ministre, les ministères des secteurs concernés, l'Institut national d'études stratégiques, le Comité national de statistique, les partenaires internationaux de développement, des établissements universitaires, la société civile et l'équipe de pays des Nations Unies.

3.3 Transition et stratégies de retrait

64. Le PSP est un plan de transition qui permettra au Gouvernement de renforcer ses activités liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans un cadre cohérent de politiques et de systèmes et d'outils propres à favoriser l'évolution des relations entre les sexes, en intégrant la dimension de l'égalité des sexes. Les opérations seront dirigées par le Gouvernement afin d'assurer la prise en main des opérations par les acteurs nationaux ainsi que le renforcement de leurs capacités. Le Gouvernement pourra ainsi hiérarchiser et mobiliser les ressources, et harmoniser les activités menées à l'échelle nationale pour améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et l'égalité des sexes. L'amplification et la reproduction des opérations conduiront, à terme, au transfert des responsabilités au Gouvernement. La prise en main des activités donnera aux acteurs nationaux la possibilité de fournir des services fiables et durables en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.
65. Le PAM table sur une baisse significative de l'engagement opérationnel après l'achèvement du PSP, qui se concentrera alors sur le renforcement des capacités et l'assistance technique dans des domaines devant être hiérarchisés lors de l'évaluation finale du PSP.
66. La stratégie de retrait du PAM reposera sur: i) l'amplification par le Gouvernement des innovations appuyées par le PAM; ii) les résultats du renforcement des capacités soutenu par le PAM en matière de gestion de la sécurité alimentaire et de la nutrition; et iii) la capacité du Gouvernement à atteindre les cibles du Programme 2030, en particulier les ODD 2 et 17.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE VIVRES ET DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ*				
Effet direct stratégique	Activité	Femmes	Hommes	Total
1	Activité 1: Fournir des repas scolaires aux enfants en âge d'aller à l'école primaire et renforcer les capacités des institutions gouvernementales et des écoles à mettre en œuvre les programmes de repas scolaires	65 000	65 000	130 000
2	Activité 2: Appuyer la création d'actifs productifs en faveur des communautés vulnérables et des petits exploitants exposés à l'insécurité alimentaire	187 021	194 655	381 676
3	Activité 5: Appuyer la création et la remise en état d'ouvrages de protection et de réduction des risques dans les communautés vulnérables au changement climatique et aux catastrophes naturelles	58 715	61 112	119 827
Total		310 736	320 767	631 503

* Des données ventilées par sexe et par âge peuvent être fournies sur demande. Toutes les données collectées pendant la mise en œuvre du PSP seront ventilées par sexe et par âge.

67. Le choix des emplacements pour les activités au titre de l'effet direct stratégique 1 a été effectué après analyse des indicateurs relatifs à l'accès économique et matériel à la nourriture; le choix pour les effets directs stratégiques 2 et 3 repose sur une analyse intégrée du contexte³⁵ et la superposition des données sur la production agricole par habitant et les prévisions concernant le changement climatique.

³⁵ Analyse de convergence de la récurrence de la pauvreté – supérieure à 30 pour cent – et exposition aux catastrophes naturelles.

68. Les activités de repas scolaires se poursuivront dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire, en ciblant les écoliers des quatre premiers niveaux du primaire. Les bénéficiaires directs au titre des effets directs stratégiques 2 et 3 seront choisis parmi les ménages dont les revenus sont inférieurs au seuil national de pauvreté.
69. Le renforcement des capacités au titre de l'effet direct stratégique 4 ciblera les institutions nationales et locales afin d'améliorer les compétences et les outils permettant de mettre en place et de gérer les filets de sécurité et la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

4.2 Transferts

Transferts de vivres et transferts de type monétaire

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (g/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ				
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2		Effet direct stratégique 3
	Activité 1: Fournir des repas scolaires aux enfants en âge d'aller à l'école primaire et renforcer les capacités des institutions gouvernementales et des écoles à mettre en œuvre les programmes de repas scolaires	Activité 2: Appuyer la création d'actifs productifs en faveur des communautés vulnérables et des petits exploitants exposés à l'insécurité alimentaire		Activité 5: Appuyer la création et la remise en état d'ouvrages de protection et de réduction des risques dans les communautés vulnérables au changement climatique et aux catastrophes naturelles
Type de bénéficiaire	Écoliers des quatre niveaux du primaire	Petits exploitants	Petits exploitants	Ménages
Modalité	Vivres	Vivres	Transferts de type monétaire	Vivres
Céréales	60	837	–	837
Huile	–	87	–	87
Total kcal/jour	198	727	–	727
% kcal d'origine protéique	7,4	21,2	–	21,2
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)	–	–	0,53	–
Nombre de jours d'alimentation	180	75	75	75

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, ET VALEUR		
Type de produit alimentaire/transfert de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	30 290	14 974 973
Légumes secs	–	–
Huile et matières grasses	2 758	4 472 626
Aliments composés et mélanges	–	–
Autres	–	–
Total (produits alimentaires)	33 048	19 447 599
Transferts de type monétaire	–	3 050 000
TOTAL (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	33 048	22 497 599

70. Dans les zones rurales où les banques sont généralement inaccessibles, les personnes préfèrent les transferts en nature car une partie de tout transfert de type monétaire devrait être dépensée en transport pour se rendre à la banque la plus proche. Le choix des modalités de transfert tient compte des préférences des bénéficiaires, femmes et hommes, de l'accès aux banques, de l'accès à des marchés qui fonctionnent et du prix des denrées alimentaires.
71. Dans les zones urbaines et péri-urbaines où les marchés et les banques sont plus accessibles, les transferts de type monétaire devraient être plus efficaces et efficients. Des évaluations guideront le choix des modalités de transfert sous réserve que le PSP bénéficie d'une certaine souplesse dans le financement pour diverses modalités de transfert.
72. Les assortiments alimentaires sont acceptables sur le plan culturel. Les aliments sont enrichis selon les normes du PAM pour répondre aux besoins en micronutriments.
73. La valeur des transferts de ressources au titre des activités 3A correspond au coût de la main-d'œuvre. Les rations fournissent la quantité de vivres requise pour permettre aux personnes pauvres de combler les déficits alimentaires et aux ménages ciblés de se procurer des articles non alimentaires essentiels. Les transferts permettront notamment aux ménages d'investir dans des actifs productifs grâce aux économies permises par le transfert de la ration. Cette démarche vise à accroître la production et la productivité des personnes pauvres, et à améliorer et à stabiliser la sécurité alimentaire et la nutrition. Une analyse du rapport coût-efficacité, de la problématique hommes-femmes et de la dynamique de protection servira de base à l'utilisation de l'aide sous forme de vivres et de transferts de type monétaire.
74. Les femmes et les hommes bénéficieront de manière égale des transferts de type monétaire. Selon le principe consistant à ne pas nuire, les interventions du PAM ne créeront pas d'inégalités entre les sexes ou de discrimination, ni n'exacerberont ces phénomènes ou y contribueront.

Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud

75. Tous les effets directs prévoient l'élaboration de systèmes et d'outils adaptés au contexte national pour la formation pratique dans les institutions gouvernementales, les établissements universitaires et les organisations de la société civile. Les capacités des ménages seront renforcées, et l'égalité entre les sexes ainsi que l'autonomisation économique des femmes seront encouragées en intégrant la problématique hommes-femmes dans toutes les activités de renforcement des capacités. Des politiques et des stratégies cohérentes constituent le fondement de progrès durables par les pouvoirs publics vers la réalisation de l'ODD 2.
76. Le PSP sera pour les acteurs nationaux l'occasion de bénéficier de l'expérience, des connaissances et de l'assistance technique des centres d'excellence du PAM au Brésil, en Chine, en Inde et en Fédération de Russie.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

77. La plupart des produits alimentaires seront achetés au nouveau régional ou international. Les marchés locaux capables de soutenir la concurrence à ce niveau fourniront certains produits alimentaires.
78. Les produits alimentaires arriveront dans les entrepôts du Gouvernement à Bichkek et Och, d'où ils seront transportés par le Gouvernement aux points de distribution finale.
79. Sous réserve que des ressources soient disponibles, le PAM prévoit d'accroître les transferts de type monétaire comme une modalité d'assistance dans ses programmes 3A.

4.4 Capacité du bureau de pays et profil du personnel

80. Le PAM opère depuis son bureau principal à Bichkek et un bureau auxiliaire à Och; l'accès aux opérations sur le terrain est bon. Le PAM dispose d'un nombre suffisant de membres du personnel dûment qualifiés pour remplir son engagement en matière de protection sociale, de développement de la petite exploitation et d'adaptation au changement climatique; l'accent est notamment mis sur la nutrition et les transferts de capacités aux acteurs nationaux en matière de suivi de la sécurité alimentaire et d'alerte rapide. Du personnel supplémentaire pourrait être nécessaire pour appuyer le dialogue sur l'action à mener avec le Gouvernement.
81. Des compétences techniques seront requises pour intégrer les questions liées à la problématique hommes-femmes et structurer les effets stratégiques relatifs à l'égalité des sexes concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le PAM a établi un partenariat avec ONU-Femmes, et les capacités d'intégration de la problématique hommes-femmes seront évaluées à l'aide de la grille de résultats concernant la parité des sexes de l'équipe de pays des Nations Unies.
82. Des membres du personnel spécialisés sont déployés depuis 2013/14 pour gérer les activités axées sur la nutrition, le suivi et l'évaluation, les politiques et les partenariats et les activités connexes telles que la gestion des risques de catastrophe, la protection sociale et le changement climatique dans les différents projets.
83. Il ressort des évaluations des opérations qu'il sera peut-être nécessaire de renforcer encore les capacités en matière de protection sociale et de résilience, comme cela est prévu dans le PSP.

4.5 Partenariats

84. Les activités du PAM seront mises en œuvre sous la conduite du Gouvernement aux niveaux central et décentralisé. Le PSP fait partie intégrante du PNUAD pour 2018–2022.
85. Les activités prévues au titre de l'effet direct stratégique 1 seront mises en œuvre par l'intermédiaire du Ministère de l'éducation et de la science en partenariat avec le Ministère de la santé, le Ministère des finances, le Ministère de l'agriculture, de l'industrie alimentaire et de la valorisation et le Ministère du travail et du développement social. Les partenaires des Nations Unies comprennent notamment la FAO, l'UNICEF et ONU-Femmes. Parmi les partenaires non gouvernementaux figurent le Social and Industrial Food Services Institute, le Centre de lancement des initiatives de développement rurales, l'Initiative Roza Otunbaeva et l'Agence pour les initiatives de développement.
86. Les activités prévues au titre des effets directs stratégiques 2 et 3 seront mises en œuvre par l'intermédiaire du Ministère du travail et du développement social en partenariat avec le Ministère de l'agriculture, de l'industrie alimentaire et de la valorisation, le Ministère des situations d'urgence et l'Agence nationale pour la protection de l'environnement et la foresterie. Les partenaires des Nations Unies comprennent notamment la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le PNUD, l'UNICEF, l'ONUDI, le Fonds des Nations Unies pour la population et ONU-Femmes. Les partenaires non gouvernementaux comprennent notamment le fonds public Kelichek, l'Association kirghize des utilisateurs de la forêt et des terres, l'Alliance pour le développement communautaire, le Centre de lancement des initiatives de développement rurales, Bilek et Ak-Niet, et quelques associations d'usagers de l'eau.

87. Les services du Ministère du travail et du développement social chargés des politiques en matière de problématique hommes-femmes seront le partenaire gouvernemental s'agissant de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Mettant à profit le projet rural d'autonomisation économique des femmes avec la FAO, le FIDA et ONU-Femmes, le PAM exécutera des projets axés sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en partenariat avec des organismes des Nations Unies, des organismes locaux autonomes, des organisations de la société civile et des entités du secteur privé telles que les associations de protection des droits des femmes.
88. Le suivi et l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition seront effectués à partir de l'Université nationale agraire, de l'Université américaine d'Asie centrale, de l'Université d'Asie centrale, de l'Institut national d'études stratégiques et du Comité national de statistique. Un réseau de formation professionnelle permettra de garantir l'actualisation continue des compétences.
89. Le PAM mettra à profit sa participation au mouvement Renforcer la nutrition (SUN) et sa coopération avec le secteur privé pour promouvoir une nutrition saine, la sécurité sanitaire des aliments, le contrôle de la qualité des aliments ainsi que la transformation et l'enrichissement des produits à l'échelle locale.
90. Le PAM poursuivra ses partenariats actuels et cherchera à en nouer d'autres avec des institutions gouvernementales, des universités, la société civile, le secteur privé, des organismes des Nations Unies et des partenaires de développement. L'accord de collaboration avec la FAO aide le Gouvernement à élaborer des politiques et des stratégies en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, à mettre en place des systèmes de suivi des prix, à renforcer les capacités et à élaborer des modules de gestion des moyens d'existence. Le PAM et la FAO coprésident le groupe de travail sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural du Conseil de coordination des donateurs partenaires et du réseau du système des Nations Unies pour le mouvement SUN.
91. Le PAM a eu un échange de lettres au sujet de la collaboration avec l'UNICEF; des mémorandums d'accord avec d'autres organismes des Nations Unies sont en cours de préparation.
92. Le PAM a établi des partenariats avec la GIZ et le Réseau de développement Aga Khan en ce qui concerne le changement climatique et le développement rural; des mémorandums d'accord ont été signés et la collaboration a commencé sur le terrain.
93. Le PAM travaille avec des établissements universitaires nationaux et internationaux sur la gestion des connaissances. Il a signé des accords de partenariat avec l'Institut national d'études stratégiques, le Comité national de statistique et l'Université de Finlande orientale.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

94. Le PAM actualisera sa stratégie de suivi et d'évaluation de 2017 afin de tenir compte des quatre effets directs stratégiques du PSP, du PNUAD pour 2018–2022 et des cibles des ODD à l'échelle nationale. La stratégie de suivi et d'évaluation tiendra compte de la problématique hommes-femmes et sera conforme au Cadre de résultats institutionnels, à la stratégie d'évaluation (2016–2021), à la politique en matière de problématique hommes-femmes (2015–2020) et au programme de transformation du bureau de pays en matière d'égalité des sexes.
95. Des activités communes seront programmées avec des organismes nationaux chargés des statistiques et du suivi dans le cadre d'évaluations, d'activités de suivi, d'examen et de travaux méthodologiques menés conjointement. Une assistance technique sera apportée au Gouvernement pour adapter les indicateurs des ODD, élaborer des méthodes et améliorer les outils de gestion des données afin d'intégrer la ventilation des données par sexe et par classe d'âge au titre de l'effet direct stratégique 4. Cela permettra de suivre de manière efficace les progrès réalisés vers la réalisation des ODD, en particulier l'ODD 2.

96. Un système tenant compte de l'égalité des sexes sera établi par le PAM et le Gouvernement pour suivre la mise en œuvre et les résultats des activités productives menées à titre pilote à l'appui du développement social afin de permettre une approche intégrée multisectorielle de la protection sociale en incorporant l'analyse des disparités liées au sexe. Le PAM étudiera l'inclusion des indicateurs pertinents des ODD dans ses systèmes de suivi pour évaluer les progrès accomplis dans les zones ciblées afin d'informer le Gouvernement des changements de la situation dans les zones les plus vulnérables.
97. Un plan visant à renforcer la capacité du Gouvernement à suivre et à évaluer les programmes et les stratégies au niveau national concernant le Programme 2030 portera essentiellement sur le renforcement des capacités et des outils nationaux en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.
98. L'unité de suivi et d'évaluation du bureau de pays pilotera la stratégie en affectant des spécialistes du suivi sur le terrain. L'unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité établira des profils de la sécurité alimentaire, effectuera des évaluations des risques, ainsi que le suivi et la cartographie des prix. À la fin de 2017, les indicateurs de base du PSP seront établis.
99. La responsabilité envers les populations touchées sera accrue grâce à des mécanismes de remontée de l'information comme les permanences téléphoniques pour rester à l'écoute des bénéficiaires en toute confidentialité, les visites sur les sites des projets et le suivi à tous les stades des projets du PAM et des programmes du Gouvernement, des partenaires et des tiers.
100. Le PAM communiquera les résultats des programmes intérimaires pour partager des informations avec le Gouvernement et les autres partenaires afin d'éclairer le dialogue sur les politiques et les stratégies nationales. Il harmonisera la collecte de données – y compris celle par téléphone portable – le traitement et la communication des données pour garantir un flux systématique et efficace qui contribuera à la conception, à la budgétisation, à la planification des projets et aux décisions concernant les activités.
101. Une évaluation indépendante du portefeuille d'activités du PSP sera réalisée en 2021 et encadrée par le Bureau de l'évaluation du PAM. Cela favorisera la responsabilisation pour ce qui est de la performance et des résultats, et contribuera à la programmation stratégique. En 2018, les activités menées au titre de l'effet direct stratégique 3 feront l'objet d'une évaluation décentralisée afin d'améliorer les systèmes alimentaires et l'adaptation au changement climatique; des crédits budgétaires ont été prévus à cette fin. L'examen à mi-parcours du PSP est prévu en 2020.

5.2 Gestion des risques

102. Les principaux risques contextuels sont les catastrophes naturelles – inondations, glissements de terrain et tremblements de terre – et les effets plus chroniques du changement climatique. Compte tenu de la situation précaire des personnes pauvres, il existe un risque contextuel élevé de voir le pouvoir d'achat des ménages diminuer en raison de la fluctuation des prix des produits alimentaires importés ou de la baisse des envois de fonds. Le PAM aidera le Gouvernement à renforcer les systèmes d'alerte rapide et de surveillance des prix et à garantir que les populations à risque bénéficient de mesures de protection sociale adéquates. Il amplifiera les mécanismes du PSP pour aider les communautés touchées si l'ampleur d'une crise dépasse les capacités d'intervention du Gouvernement.
103. Le manque de moyens pour mener des interventions à dimension nutritionnelle, l'égalité entre les sexes, l'autonomisation économique des femmes, le changement climatique, la résilience et l'optimisation des filets de sécurité peuvent compromettre la réalisation des objectifs. Le PAM renforcera les compétences de son personnel et celles du personnel des institutions partenaires et des partenaires coopérants en conséquence.
104. La reproduction à grande échelle des programmes qui donnent de bons résultats ainsi qu'une appropriation accrue et une meilleure gestion par le pays des systèmes de protection sociale et des filets de sécurité exigent des ressources supplémentaires de la part du Gouvernement. Si ces ressources font défaut, le PAM répondra à ce risque institutionnel en poursuivant ses partenariats avec les ministères, l'administration présidentielle, le Cabinet du Premier Ministre et l'Institut national d'études stratégiques afin de fournir des éléments probants à l'appui d'une étude d'investissement rigoureuse destinée au Gouvernement.

105. Le principal risque programmatique est le manque de fonds. Toutefois, les interventions d'urgence, de relèvement et de développement du PAM ont toutes été correctement financées par le passé. Le PAM reste en contact avec les anciens donateurs, les donateurs actuels et les nouveaux donateurs potentiels pour appuyer le financement du PSP.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

106. Le budget de portefeuille de 59,3 millions de dollars prévu est réparti entre les effets directs stratégiques comme suit:

TABLEAU 4: BESOINS BUDGÉTAIRES ANNUELS (À TITRE INDICATIF) (en dollars)						
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
	2018	2019	2020	2021	2022	
Effet direct stratégique 1	1 879 318	1 940 467	2 143 871	2 135 371	2 121 878	10 220 905
Effet direct stratégique 2	5 920 836	5 875 325	5 941 487	6 071 473	5 979 051	29 788 172
Effet direct stratégique 3	2 747 812	3 333 162	2 806 562	2 056 058	634 122	11 577 716
Effet direct stratégique 4	1 675 103	1 526 681	1 539 321	1 511 986	1 414 448	7 667 538
Total	12 223 069	12 675 634	12 431 242	11 774 888	10 149 499	59 254 332

107. Les montants et la répartition du budget reflètent la réorientation des activités vers le renforcement des capacités, l'assistance technique et le dialogue sur l'action à mener et l'appui à la formulation des politiques. Le PAM honorera l'engagement qu'il a pris d'allouer 15 pour cent des fonds du projet aux activités axées sur l'égalité des sexes.

6.2 Perspectives de financement

108. Les opérations du PAM sont financées par le Japon, la République de Corée et la Fédération de Russie, des fonds multilatéraux et communs des Nations Unies, par la Norvège et la Suède pour la consolidation de la paix, par des fonds de réserve du Royaume-Uni et par le secteur privé. Le PAM a reçu des contributions initiales qui lui permettront de prolonger la période couverte par le PSP, et il continuera de plaider en faveur de contributions pluriannuelles et prévisibles auprès des donateurs.
109. Le PAM négocie actuellement avec ses partenaires au sujet de la coopération Sud-Sud pour appuyer le PSP, notamment en ce qui concerne l'appui technique aux activités liées aux petits exploitants et à l'adaptation au changement climatique. Des fonds mondiaux et régionaux comme le Fonds vert pour le climat et le Fonds eurasiatique sont considérés comme des sources potentielles de financement du PSP. Le PAM continuera d'explorer des possibilités de financement par des institutions financières internationales pour les activités de renforcement des capacités et le dialogue sur l'action à mener.

6.3 Stratégie de mobilisation des ressources

110. La stratégie est fondée sur: i) la mobilisation des ressources pour le PSP en plaçant le PAM au rang de partenaire de choix pour le Gouvernement, en diversifiant la base des donateurs grâce à une collecte de fonds ciblée auprès des donateurs non traditionnels et du secteur privé, en travaillant à des programmes et à un financement conjoints avec les organismes des Nations Unies et les organisations de développement, en consolidant les liens existant avec les donateurs et en encourageant les contributions pluriannuelles; ii) la mobilisation des ressources pour le Gouvernement en facilitant l'accès aux fonds de développement régionaux pour appuyer les activités menées conjointement par le Gouvernement et le PAM; and iii) l'établissement d'un nouvel ordre de priorité pour les ressources gouvernementales de manière à permettre au Gouvernement d'allouer 3,5 millions de dollars aux écoles couvertes par les projets du PAM au titre de l'effet direct stratégique 1.
111. Les interventions du PAM au titre des effets directs stratégiques 2 et 3 bénéficieront de plusieurs sources de financement. La plupart des projets exécutés sur le terrain exigent que les communautés contribuent à 20 pour cent au moins des coûts; les autorités locales versent habituellement une contribution équivalente. Cela favorise la participation des communautés et la durabilité des interventions. Le Gouvernement a contribué à hauteur de 600 000 dollars depuis 2014 au projet de développement 200662 pour l'appui logistique; les contributions locales représentent 2,6 millions de dollars.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (JANVIER 2018-DÉCEMBRE 2022)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Tous les enfants en âge d'aller à l'école primaire en République kirghize ont accès toute l'année à une alimentation saine, suffisante et nutritive

Catégorie d'effet direct correspondante:
Renforcement de la capacité des services sociaux et du secteur public à venir en aide aux populations risquant de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire aiguë, transitoire ou chronique
Domaine d'action privilégié: causes profondes

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

Le Gouvernement maintient son engagement, y compris sur le plan financier, en faveur de l'optimisation du programme national de repas scolaires, au-delà de la participation au projet pilote en la matière.

Indicateur d'effet direct

Score de capacité Faim zéro

Activités et produits

1. Fournir des repas scolaires aux enfants en âge d'aller à l'école primaire et renforcer les capacités des institutions gouvernementales et des écoles à mettre en œuvre les programmes de repas scolaires (Repas scolaires)

Les filles et les garçons en âge d'aller à l'école primaire et leur famille bénéficient de l'amélioration des connaissances et des capacités du personnel scolaire et du personnel s'occupant des enfants en matière d'assainissement, d'hygiène et de nutrition grâce à un meilleur apport en micronutriments dans un environnement sain et sûr (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les filles et les garçons en âge d'aller à l'école primaire dans les écoles où le modèle d'alimentation scolaire est reproduit de façon autonome reçoivent un repas chaud, varié et nutritif chaque jour où ils vont en classe, ce qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et leur donne la possibilité de bien apprendre (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les filles et les garçons en âge d'aller à l'école primaire dans les écoles bénéficiant de l'appui du PAM reçoivent un repas chaud, varié et nutritif chaque jour où ils vont en classe, ce qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et leur donne la possibilité de bien apprendre (A: Ressources transférées)

Les filles et les garçons en âge d'aller à l'école primaire dans les écoles bénéficiant de l'appui du PAM reçoivent un repas chaud, varié et nutritif chaque jour où ils vont en classe, ce qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et leur donne la possibilité de bien apprendre (K: Partenariats appuyés)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 3: La sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants s'améliorent

Effet direct stratégique 2: Les moyens d'existence et la résilience face aux chocs des petits exploitants vulnérables en situation d'insécurité alimentaire, en particulier des femmes, vivant dans les régions vulnérables de la République kirghize s'améliorent, ce qui permet de subvenir toute l'année aux besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

Catégorie d'effet direct correspondante:
Augmentation de la production et des ventes des petits exploitants
Domaine d'action privilégié:
causes profondes

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

La disponibilité des produits alimentaires, l'accès à ceux-ci et leur utilisation ainsi que la stabilité ne fluctuent pas au-delà de paramètres acceptables.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse)

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (moyenne)

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Pourcentage de petits exploitants ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base d'actifs

Proportion de pertes après récolte

Activités et produits**2. Appuyer la création d'actifs productifs en faveur des communautés vulnérables et des petits exploitants exposés à l'insécurité alimentaire
(Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)**

Les personnes et les communautés en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées bénéficient d'actifs productifs remis en état ou nouvellement créés qui les aident à accroître leur production, leur productivité et leurs revenus (D: Actifs créés)

Les personnes et les communautés en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées bénéficient d'actifs productifs remis en état ou nouvellement créés qui les aident à accroître leur production, leur productivité et leurs revenus (K: Partenariats appuyés)

Les ménages participants bénéficient de transferts de vivres ou de transferts de type monétaire assortis de conditions pour subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (A: Ressources transférées)

3. Renforcer les capacités des petits exploitants exposés à l'insécurité alimentaire (Renforcement des capacités individuelles)

Les petits exploitants ciblés bénéficient de la sensibilisation accrue à la nutrition, des connaissances et des compétences en matière de production et de productivité agricoles, de gestion et d'utilisation durables des ressources naturelles, de réduction des pertes après récoltes, de transformation et de commercialisation qui contribuent à améliorer leurs moyens d'existence, à diversifier leurs sources de revenus et à améliorer leur nutrition

(A: Ressources transférées)

Les petits exploitants ciblés bénéficient de la sensibilisation accrue à la nutrition, des connaissances et des compétences en matière de production et de productivité agricoles, de gestion et d'utilisation durables des ressources naturelles, de réduction des pertes après récoltes, de transformation et de commercialisation qui contribuent à améliorer leurs moyens d'existence, à diversifier leurs sources de revenus et à améliorer leur nutrition (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les petits exploitants ciblés bénéficient de la sensibilisation accrue à la nutrition, des connaissances et des compétences en matière de production et de productivité agricoles, de gestion et d'utilisation durables des ressources naturelles, de réduction des pertes après récoltes, de transformation et de commercialisation qui contribuent à améliorer leurs moyens d'existence, à diversifier leurs sources de revenus et à améliorer leur nutrition

(K: Partenariats appuyés)

Résultat stratégique 4: Les systèmes alimentaires sont durables

Effet direct stratégique 3: Les systèmes alimentaires des communautés exposées à l'insécurité alimentaire dans les zones vulnérables au changement climatique s'améliorent et ces communautés sont plus résilientes face aux chocs toute l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:
Amélioration de l'adaptation des ménages et de leur résilience face aux chocs climatiques et autres
Domaine d'action privilégié:
renforcement de la résilience

Hypothèses

Le contexte politique et économique est propice, et aucun choc climatique majeur susceptible d'empêcher la mise en œuvre des projets ne se produit.

Indicateurs d'effet direct

Score de consommation alimentaire

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (moyenne)

indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Nombre et niveau de mécanismes de coordination et/ou de systèmes institutionnels efficaces prévoyant des mesures de planification et de développement adaptées aux conditions climatiques (y compris les politiques, les plans et les systèmes d'information établis et utilisés)

Proportion de ménages se référant à des informations d'ordre météorologique ou climatique au moment de prendre des décisions concernant les moyens d'existence et la sécurité alimentaire

Proportion de ménages intégrant des mesures d'adaptation à leurs activités/moyens d'existence

Proportion de communautés ciblées dans lesquelles la capacité à gérer les chocs et les risques climatiques s'est manifestement améliorée

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Activités et produits**4. Renforcer les capacités des membres des communautés et des autorités locales (Adaptation au changement climatique et gestion des risques)**

Les membres des communautés des zones les plus vulnérables face aux risques bénéficient du renforcement des capacités en matière d'établissement des profils de risque et de planification tenant compte des risques, ce qui leur permet de protéger leurs moyens d'existence et d'accroître leur résilience face au changement climatique (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les membres des communautés des zones les plus vulnérables face aux risques bénéficient du renforcement des capacités en matière d'établissement des profils de risque et de planification tenant compte des risques, ce qui leur permet de protéger leurs moyens d'existence et d'accroître leur résilience face au changement climatique (K: Partenariats appuyés)

5. Appuyer la création et la remise en état d'ouvrages de protection et de réduction des risques dans les communautés vulnérables au changement climatique et aux catastrophes naturelles (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)

Les membres des communautés des zones les plus vulnérables face aux risques bénéficient d'actifs remis en état ou nouvellement créés résilients face au changement climatique qui protègent leurs moyens d'existence des chocs et leur assurent un accès stable à une alimentation et une nutrition suffisantes (D: Actifs créés)

Les membres des communautés des zones les plus vulnérables face aux risques bénéficient d'actifs remis en état ou nouvellement créés résilients face au changement climatique qui protègent leurs moyens d'existence des chocs et leur assurent un accès stable à une alimentation et une nutrition suffisantes (K: Partenariats appuyés)

Les ménages ciblés participants bénéficient de transferts de vivres ou de transferts de type monétaire assortis de conditions qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels (A: Ressources transférées)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD

Résultat stratégique 5: Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2030, les institutions gouvernementales aussi bien au niveau central que décentralisé ont des capacités renforcées pour gérer de manière intégrée la sécurité alimentaire et la nutrition

Catégorie d'effet direct correspondante:
Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel
Domaine d'action privilégié: causes profondes

Hypothèses

Le contexte politique/économique est propice.

Indicateur d'effet direct

Score de capacité Faim zéro

Activités et produits

6. Renforcer les capacités des institutions nationales (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les ménages exposés à l'insécurité alimentaire bénéficient du renforcement des capacités des institutions gouvernementales à suivre et à analyser la sécurité alimentaire et à gérer des programmes nationaux qui viennent en aide aux personnes en ayant besoin (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

7. Fournir une analyse fondée sur des éléments probants aux institutions nationales (Analyse, suivi et évaluation)

Les communautés exposées à l'insécurité alimentaire bénéficient du plus grand nombre de données probantes à la disposition des organes décisionnels nationaux qui permettent une plus grande cohérence des politiques et des stratégies nationales en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, de protection sociale, de gestion des risques de catastrophe et de changement climatique (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les communautés exposées à l'insécurité alimentaire bénéficient du plus grand nombre de données probantes à la disposition des organes décisionnels nationaux qui permettent une plus grande cohérence des politiques et des stratégies nationales en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, de protection sociale, de gestion des risques de catastrophe et de changement climatique (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

Les communautés exposées à l'insécurité alimentaire bénéficient du plus grand nombre de données probantes à la disposition des organes décisionnels nationaux qui permettent une plus grande cohérence des politiques et des stratégies nationales en matière de sécurité alimentaire, de nutrition, de protection sociale, de gestion des risques de catastrophe et de changement climatique (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences

Indicateurs transversaux

C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité

Indicateur transversal

C.2.1 Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM

Indicateurs transversaux

C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2 Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3. Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4 Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement

Indicateur transversal

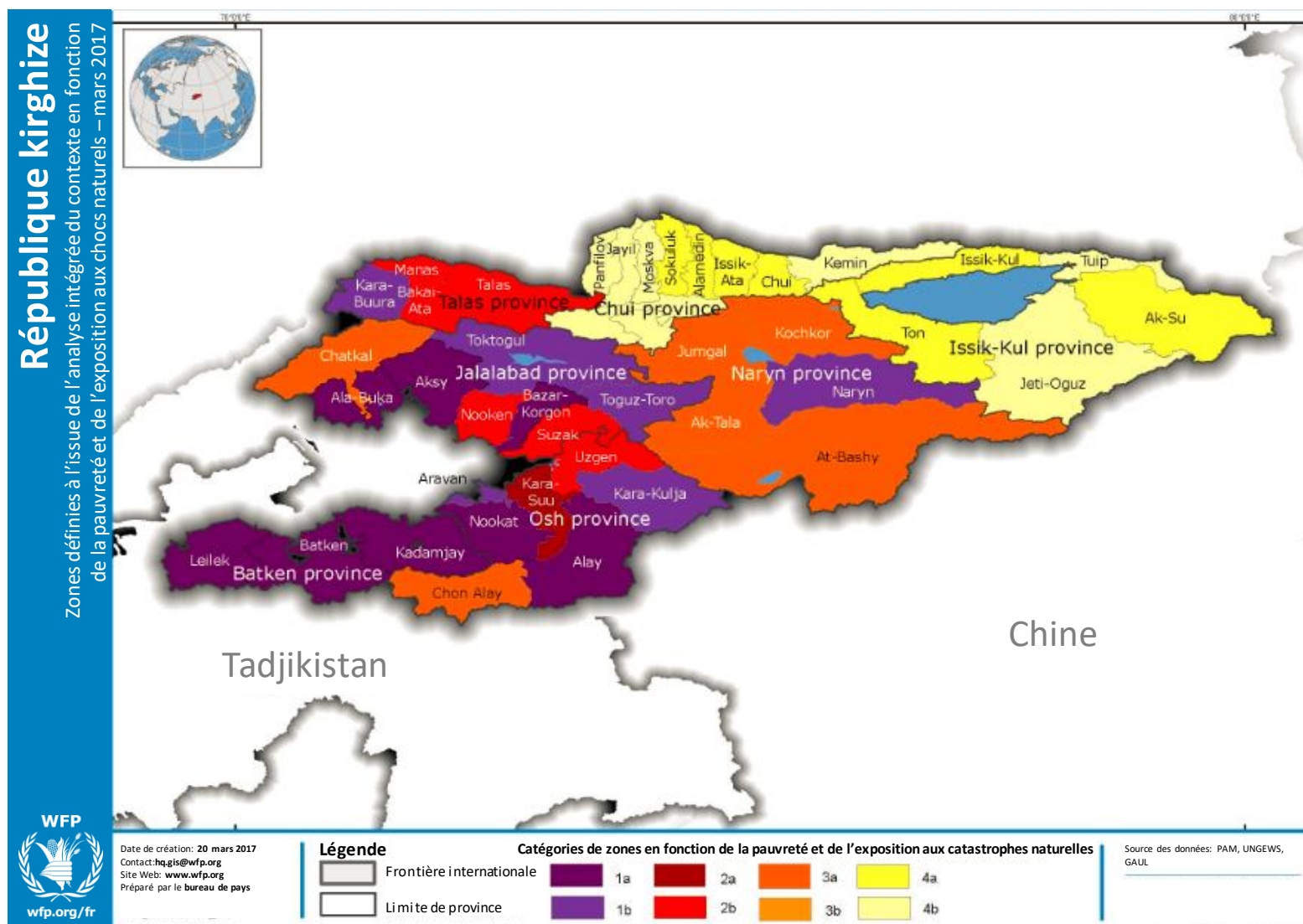
C.4.1 Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)					
	Résultat stratégique 1 Cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 3 Cible 3 de l'ODD 2	Résultat stratégique 4 Cible 4 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5 Cible 9 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	
Transferts	6 773 490	22 888 318	7 244 619	5 502 619	42 409 047
Mise en œuvre	2 041 858	2 813 905	2 778 042	1 116 516	8 750 322
Coûts d'appui directs ajustés	736 900	2 137 190	797 634	546 788	4 218 512
Total partiel	9 552 248	27 839 413	10 820 296	7 165 923	55 377 881
Coûts d'appui indirects (7%)	668 657	1 948 759	757 421	501 615	3 876 452
Total	10 220 905	29 788 172	11 577 716	7 667 538	59 254 332

ANNEXE III

Pauvreté et exposition aux chocs naturels en République kirghize



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

3A	Assistance alimentaire pour la création d'actifs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
ODD	objectif de développement durable
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
SUN	mouvement Renforcer la nutrition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance